

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Demande d'Autorisation d'exploiter (AEX) les alluvions sur la crique Nationale - Commune de Kourou

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nationale des Mines de Guyane

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

HORTH Gauthier, président

RCS / SIRET

E n c o u r s

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6b 10 47b	Exploitation aurifère alluvionnaire

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet d'exploitation de 3 AEX d'1 kilomètre carré chacune, pour une surface de déboisement de forêt secondaire de 47 hectares répartis sur les 3 AEX.

4.2 Objectifs du projet

Exploitation aurifère alluvionnaire

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'essentiel des travaux réside dans le lavage des alluvions. Pour y arriver, l'exploitant procède successivement :

- Le déboisement de la zone d'exploitation du 1er baraque en aval du projet.
- La réalisation d'un canal de dérivation de la crique d'une longueur linéaire équivalente à celle du 1er baraque (<100m)
- Le terrassement des stériles et l'érection des levées en terre
- Ennoiment par gravimétrie (écoulement) du bassin de stockage des eaux de process
- Installation des pompes à gravier et à eau
- Lavage des graviers aurifères
- Réhabilitation des surfaces exploitées au fur et à mesure de l'avancée des baraques
- Revégétalisation assistée

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation progresse de l'aval vers l'amont. L'exploitation de l'ensemble des 44 hectares est prévue sur une durée de 4 ans au total, incluant l'aménagement, l'exploitation, la réhabilitation, la revégétalisation et le démantèlement du site.

La vitesse maximale d'exploitation n'excède pas un hectare par mois. Chaque phase correspond à quelque centaines de mètres de linéaire d'exploitation. Dès la 3ème phase, la réhabilitation fait partie intégrante des travaux d'exploitation, jusqu'à la revégétalisation totale de l'ensemble du site en phase 10.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La demande d'AEX est formulée sur la base des résultats de prospection obtenus pendant les travaux des Autorisations de Recherche Minières attribuées en 2014 à la SARL METEOR. Le présent CERFA est soumis en complément d'une demande d'Autorisation d'Exploiter (AEX), qui vaut autorisation conformément aux dispositions prévues par le livre II du code de l'Environnement, au titre des rubriques 1020102 - 3.1.2.0 - 3.1.4.0 - 3.2.2.0 et de déclaration au titre de la rubrique 3.2.4.0

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
3 kilomètres carrés sont demandés, pour une exploitation couvrant 47 hectares de déboisement, dont 44 ha sont directement liés à l'exploitation, le reste servant à l'établissement de la base-vie, ainsi que sa servitude d'accès. Le cours d'eau sera dérivé sur toute la longueur du projet, par tronçon d'une longueur chaque fois inférieur à 100 mètres.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Point extrême aval :

X : 305671

Y : 507528

Point extrême amont :

X : 306054

Y : 505394

(RGFG 95 - UTM 22 N)

Crique nationale, commune de
Kourou

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

KOUROU

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Kourou est une commune littorale, mais la zone demandée se trouve en zone forestière
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les PPRN et PPRT ne couvrent pas la zone demandée
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La quasi-totalité du projet a déjà été exploitée par les anciens
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	superposition avec l'Arrêté Préfectoral 674 du 21/04/1986 délimitant le périmètre de protection de la prise d'eau dans le fleuve Kourou pour l'alimentation en eau potable du Bourg L'INTEGRALITE du bassin versant du fleuve Kourou se trouve en zone rapprochée du captage d'eau, ce qui est une anomalie. Le projet d'AEX se trouve à près de 50 kilomètres en amont du captage d'eau et plus de 60 kilomètres linéaires
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu de constituer le stock d'eau servant au process par le remplissage d'une fosse excavée pour cet usage. Le remplissage se fera par simple gravimétrie. Ce seul bassin de 5000 m3 environ devriat suffire pour assurer tout le reste de l'exploitation. Le projet prévoit aussi le prélèvement de 100 l de consommation d'eau pour les besoins du personnel, soit environ 700 litres par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation des alluvions implique que des bassins soient ouverts, asséchés pour l'exploitation, puis remplis lorsqu'il sont utilisés pour la décantation des boues. Ils sont ensuite drainés avant d'être refermés lors de la réhabilitation. Le projet est donc en contact avec la nappe d'accompagnement, mais pas les masses d'eau plus profondes. Le projet prévoit l'exploitation de 5700 mètres linéaires au total, réparties en 3 AEX et sur 4 années.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la récupération de l'or, ainsi que du mercure laissé par les anciens
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le déboisement de 47 hectares est un impact sur les habitats. Seul 6.5 hectares sont composés de forêts partiellement primaire. Tout le reste est composé de forêt secondaire, du fait de l'exploitation des anciens qu'il s'est avérée assez intense sur le secteur. Le projet prévoit la réhabilitation et la revégétalisation du secteur, afin de recouvrer un couvert forestier à la fin de l'exploitation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone forestière
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitant a exclu le ravitaillement par voie fluvial au profit exclusif de l'hélicoptère pour l'approvisionnement du site. Bien que moins couteux, le transport fluvial impliquerait des impacts supplémentaires sur l'environnement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit uniquement de l'échappement des moteurs thermiques
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets liquides sont les eaux qui ont servi à l'exploitation. Elles sont reachées après décantations, lors du curage du bassin, juste avant de le refermer pour la réhabilitation des sols.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de consommation alimentaires.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls déchets à proprement parler sont liés à la base vie, mais pas au projet d'exploitation en lui-même. Les seuls déchets miniers sont les rejets d'exploitation, c'est à dire le gravier qui sert à reboucher les barranques. A la fin du projet, il ne subsiste donc pas de déchet sur le site

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le paysage forestier sera impacté le temps de l'exploitation, mais le projet comprend une phase de réhabilitation et de revégétalisation
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Ravitaillement uniquement aérien pour limiter les impacts du ravitaillement fluvial
- Exploitation selon un phasage qui prévoit une réhabilitation simultanée des zones exploitées
- Export des déchets toxiques (huiles de vidanges, batteries, divers déchets) vers des centres agréés
- Revégétalisation assistée d'au moins 30% des surfaces déboisées par le projet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que l'évaluation n'est pas nécessaire pour ce projet puisque la notice d'impact prévoit déjà tout une série de mesure d'évitement ou de correction des impacts qui restent dans l'absolu modérés, à l'échelle d'une mine alluvionnaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Les seules photos aériennes disponibles remontent à 2008. Nous joignons également le schéma de pénétration au 1/200 000ème qui permet de bien situer le projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cayenne

le, 10 août 2017

Signature





